

Objet : Chiffres clés sur les retraités du régime général résidant ou nés à l'étranger

Référence : 2022-003-DSPR

Date : 14/01/2022

Direction statistiques, prospective et recherche

Pôle/Sous-Direction : Production de Statistiques Nationales

Auteur(s) : Marie Ménard

Téléphone :

Mots clés : résidence, étranger, ventilation par âge, pension moyenne, masse annuelle

Résumé :

Au 31 décembre 2020, parmi les 14 750 688 retraités percevant une retraite de base au régime général (y compris les anciens travailleurs indépendants), **1 117 792 (soit 7,6 %) résident dans un pays étranger**. Parmi ces retraités, 9 sur 10 vivent sur deux continents : l'Afrique (43 %) et l'Europe (47 %). Avec une **pension mensuelle globale moyenne de 281 €**, la masse annuelle versée aux retraités résidant à l'étranger est de **3,8 Mds soit 3 % du total des prestations retraite versées par le régime général en 2020**. 0,008 Md sont versés aux 2 096 retraités centenaires résidant à l'étranger.

Les **3 011 049** retraités nés à l'étranger (en référence aux frontières actuelles de la France) représentent quant à eux 20,4 % de l'ensemble des retraités du régime général. Certains sont nés dans les anciennes colonies françaises.

2 580 144 retraités du régime général sont nés dans un pays qui était déjà étranger lors de leur naissance, soit 17,5 % de l'ensemble des retraités¹. Les **2 580 144** retraités nés dans un pays étranger à leur naissance ont perçu 19,3 Mds de prestations retraite du régime général en 2020, soit 15 % de l'ensemble des prestations retraites versées par le régime général. Parmi ces prestations, 1,1 Md ont été versés au titre d'une allocation du minimum vieillesse ou de l'Asi (soit 39 % de l'ensemble des prestations versées à ce titre), dont **0,835 Md au titre de l'Aspa (soit 40 % des masses d'Aspa versées par le régime général)**.

¹ La plupart sont très probablement devenus français compte tenu de leur durée de carrière et présence en France (sans que l'on puisse l'estimer à partir des données de la branche retraite qui n'enregistre pas la nationalité de ses retraités).

Table des matières

1. RESIDENCE	3
1.1 Ensemble des résultats	3
1.2 Résultats par continents	5
1.3 Résultats par pays de résidence	6
2. LIEUX DE NAISSANCE	8

1. RESIDENCE

1.1 ENSEMBLE DES RESULTATS

Tableau 1. Répartition des retraités par lieu de résidence au 31.12.2020

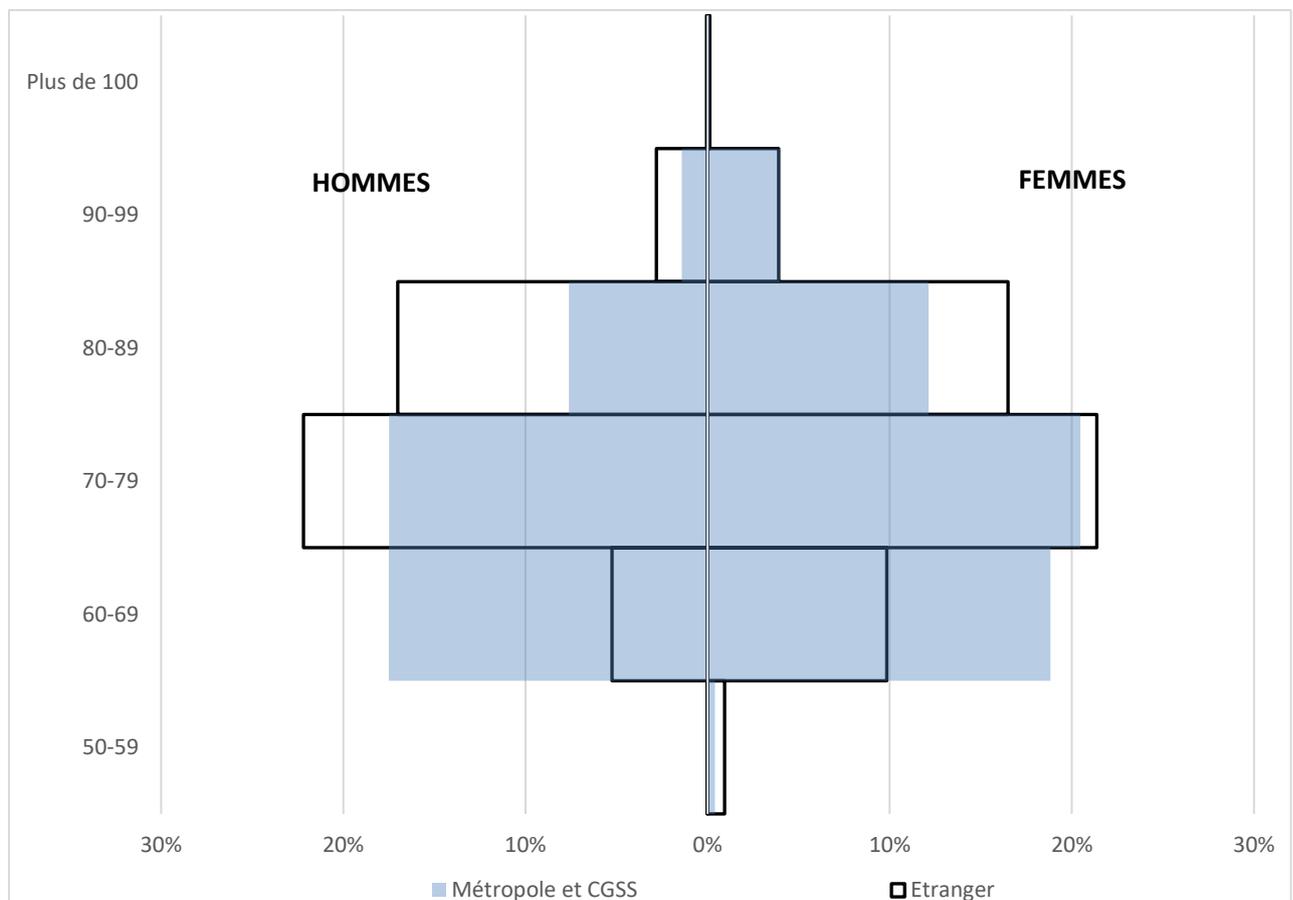
Lieu de résidence	Effectifs	Répartition
Métropole	13 387 722	90,8 %
CGSS	239 225	1,6 %
Total France	13 626 947	92,4 %
Autres territoires français	5 683	0,0 %
Etranger	1 117 792	7,6 %
Non ventilables	266	0,0 %
Ensemble des retraités	14 750 688	100 %

Source : Système National Statistiques Prestataires (SNSP et SNSP-TI)

Champ : Retraités percevant une retraite de base au régime général au 31.12.2020 (y compris les anciens travailleurs indépendants).

Note : la résidence en France correspond à la métropole et aux territoires des CGSS.

Figure 1. Pyramides des âges des retraités résidant en France et à l'étranger au 31.12.2020



Source : Système National Statistiques Prestataires (SNSP et SNSP-TI)

Champ : Retraités percevant une retraite de base au régime général au 31.12.2020 (y compris les anciens travailleurs indépendants) résidant en France (métropole et territoires des CGSS) ou à l'étranger.

Tableau 2. Répartition par sexe et âge des retraités résidant à l'étranger et en France au 31.12.2020

	Retraités résidant à l'étranger						Retraités résidant en France
	Hommes		Femmes		Ensemble		
50-59	66	0%	10 411	2%	10 477	1%	0 %
60-69	58 720	11%	109 919	19%	168 639	15%	36 %
70-79	247 889	47%	238 970	41%	486 859	44%	38 %
80-89	190 145	36%	184 474	31%	374 619	34%	20 %
90-99	31 438	6%	43 664	7%	75 102	7%	5 %
Plus de 100	652	0%	1 444	0%	2 096	0%	0 %
Ensemble	528 910	47 %	588 882	53 %	1 117 792	100 %	100 %

Source : Système National Statistiques Prestataires (SNSP et SNSP-TI)

Champ : Retraités percevant une retraite de base au régime général au 31.12.2020 (y compris les anciens travailleurs indépendants) résidant en France (métropole et territoires des CGSS) ou à l'étranger.

Note : Comparativement aux résidents de France, peu de retraités résidant à l'étranger ont moins de 70 ans. Ces retraités appartiennent à des générations trop jeunes pour être arrivées en nombre en France avant la fin de l'immigration de travail.

Tableau 3. Pensions globales mensuelles moyennes et masses annuelles de pension des retraités résidant à l'étranger par tranches d'âge au 31.12.2020

	Hommes		Femmes		Ensemble		
	Pension moyenne	Masses annuelles	Pension moyenne	Masses annuelles	Pension moyenne	Masses annuelles	Part
50-59	322 €	0,000 3 Mds	221 €	0,028 Mds	222 €	0,028 Mds	1 %
60-69	358 €	0,252 Mds	258 €	0,340 Mds	293 €	0,592 Mds	16 %
70-79	263 €	0,783 Mds	265 €	0,761 Mds	264 €	1,544 Mds	41 %
80-89	308 €	0,703 Mds	272 €	0,603 Mds	290 €	1,306 Mds	35 %
90-99	377 €	0,142 Mds	287 €	0,150 Mds	324 €	0,292 Mds	8 %
Plus de 100	404 €	0,003 Mds	304 €	0,005 Mds	335 €	0,008 Mds	0 %
Ensemble	297 €	1,883 Mds	267 €	1,886 Mds	281 €	3,769 Mds	100 %

Source : Système National Statistiques Prestataires (SNSP et SNSP-TI)

Champ : Retraités percevant une retraite de base au régime général au 31.12.2020 (y compris les anciens travailleurs indépendants) résidant à l'étranger.

Notes :

- Les masses financières sont obtenues par multiplication par 12 des pensions versées en décembre 2020.
- La pension globale moyenne correspond au montant total versé au retraité. Elle regroupe l'ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) avec les compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

1.2 RESULTATS PAR CONTINENTS²

Tableau 4. Effectifs, pensions globales mensuelles moyennes et masses annuelles de pension des retraités par continent de résidence et tranches d'âges au 31.12.2020

		Effectifs	Pension globale mensuelle moyenne	Masses annuelles
AFRIQUE	50-59	9 238	224 €	0,025 Mds
	60-69	69 171	245 €	0,203 Mds
	70-79	199 294	230 €	0,550 Mds
	80-89	163 303	311 €	0,609 Mds
	90-99	34 232	348 €	0,143 Mds
	100+	1 343	327 €	0,005 Mds
		476 581	269 €	1, 500 Mds
AMERIQUES	50-59	43	252 €	0,000 1 Mds
	60-69	5 447	352 €	0,023 Mds
	70-79	14 294	287 €	0,049 Mds
	80-89	10 202	273 €	0,033 Mds
	90-99	2 662	316 €	0,010 Mds
	100+	76	370 €	0,000 3 Mds
		32 724	296 €	0, 116 Mds
ASIE	50-59	153	249 €	0,000 5 Mds
	60-69	7 298	448 €	0,039 Mds
	70-79	15 548	393 €	0,073 Mds
	80-89	6 387	411 €	0,032 Mds
	90-99	804	543 €	0,005 Mds
	100+	20	382 €	0,000 09 Mds
		30 210	413 €	0, 150 Mds
EUROPE	50-59	96	187 €	0,000 2 Mds
	60-69	11 140	257 €	0,034 Mds
	70-79	26 031	236 €	0,073 Mds
	80-89	10 988	285 €	0,038 Mds
	90-99	1 848	393 €	0,009 Mds
	100+	46	534 €	0,000 3 Mds
		50 149	258 €	0, 155 Mds
OCEANIE	50-59	1	222 €	0,000 003 Mds
	60-69	520	260 €	0,002 Mds
	70-79	2 035	213 €	0,005 Mds
	80-89	1 136	254 €	0,003 Mds
	90-99	193	391 €	0,000 9 Mds
	100+	4	550 €	0,000 03 Mds
		3 889	240 €	0, 011 Mds
UNION EUROPEENNE (hors France)	50-59	944	198 €	0,002 Mds
	60-69	74 454	323 €	0,288 Mds
	70-79	229 195	287 €	0,790 Mds
	80-89	182 474	269 €	0,590 Mds
	90-99	35 343	293 €	0,124 Mds
	100+	605	331 €	0,002 Mds
		523 015	286 €	1,832 Mds
France			784 €	128,202 Mds
Ensemble			746 €	132 Mds

Source : Système National Statistiques Prestataires (SNSP et SNSP-TI)

² Les autres territoires français et les territoires non ventilables figurent dans le groupe *Ensemble*

Champ : Retraités percevant une retraite de base au régime général au 31.12.2020 (y compris les anciens travailleurs indépendants).

Notes :

- La résidence en France correspond à la métropole et aux territoires des CGSS.
- Les masses financières sont obtenues par multiplication par 12 des pensions versées en décembre 2020.
- La pension globale moyenne correspond au montant total versé au retraité. Elle regroupe l'ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) avec les compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Tableau 5. Répartition par âge des retraités par continent de résidence au 31.12.2020

	50-59	60-69	70-79	80-89	90-99	100+
Afrique	2%	15%	42%	34%	7%	0%
Amériques	0%	17%	44%	31%	8%	0%
Asie	1%	24%	51%	21%	3%	0%
Europe	0%	22%	52%	22%	4%	0%
Océanie	0%	13%	52%	29%	5%	0%
Union Européenne (hors France)	0%	14%	44%	35%	7%	0%
France	0%	36%	38%	20%	5%	0%
Autres territoires français et non ventilables	0%	30%	49%	18%	4%	0%
Ensemble	0%	35%	38%	21%	5%	0%

Source : Système National Statistiques Prestataires (SNSP et SNSP-TI)

Champ : Retraités percevant une retraite de base au régime général au 31.12.2020 (y compris les anciens travailleurs indépendants).

Note : la résidence en France correspond à la métropole et aux territoires des CGSS.

1.3 RESULTATS PAR PAYS DE RESIDENCE

Tableau 6. Effectifs, pensions globales mensuelles et masses annuelles par pays de résidence au 31.12.2020 (à l'étranger, pour les dix pays de résidence comptant le plus de retraités du régime général)

	Effectifs	Pension globale mensuelle moyenne	Masse annuelle
Algérie	359 471	250	1,100 Mds
Allemagne	47 062	156	0,088 Mds
Belgique	52 646	284	0,180 Mds
Canada	16 458	233	0,046 Mds
Espagne	163 122	264	0,518 Mds
Italie	71 980	198	0,171 Mds
Maroc	60 203	349	0,252 Mds
Portugal	166 884	385	0,771 Mds
Suisse	20 099	283	0,068 Mds
Tunisie	37 635	279	0,127 Mds
France	13 626 947	784	128,202 Mds
Ensemble	14 750 688	746	132 Mds

Source : Système National Statistiques Prestataires (SNSP et SNSP-TI)

Champ : Retraités percevant une retraite de base au régime général au 31.12.2020 (y compris les anciens travailleurs indépendants).

Notes :

- La résidence en France correspond à la métropole et aux territoires des CGSS.
- Les masses financières sont obtenues par multiplication par 12 des pensions versées en décembre 2020.
- La pension globale moyenne correspond au montant total versé au retraité. Elle regroupe l'ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) avec les compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Tableau 7. Répartition par âge des retraités par pays de résidence au 31.12.2020

	50-59	60-69	70-79	80-89	90-99	100+
Algérie	2%	12%	42%	36%	8%	0%
Allemagne	0%	21%	44%	30%	5%	0%
Belgique	0%	22%	42%	28%	8%	0%
Canada	0%	17%	45%	31%	7%	0%
Espagne	0%	10%	44%	39%	7%	0%
Italie	0%	9%	36%	45%	10%	0%
Maroc	3%	21%	39%	30%	6%	1%
Portugal	0%	15%	47%	32%	6%	0%
Suisse	0%	23%	50%	23%	5%	0%
Tunisie	2%	24%	43%	26%	5%	0%
France	0%	36%	38%	20%	5%	0%
Ensemble	0%	35%	38%	21%	5%	0%

Source : Système National Statistiques Prestataires (SNSP et SNSP-TI)

Champ : Retraités percevant une retraite de base au régime général au 31.12.2020 (y compris les anciens travailleurs indépendants).

Note : la résidence en France correspond à la métropole et aux territoires des CGSS.

2. LIEUX DE NAISSANCE

Tableau 4. Résidence au 31.12.2020 des retraités nés à l'étranger

	Résidents à l'étranger	Résidents en France	Résidents d'un autre territoire français ou non ventilable	Ensemble
NIR 99 (nés dans un pays étranger à leur naissance)	805 406	1 773 895	843	2 580 144
NIR 91 à 96 (nés dans les anciennes colonies)	198 545	232 246	114	430 905
Ensemble (nés en dehors des frontières actuelles de la France)	1 003 951	2 006 141	957	3 011 049

Source : Système National Statistiques Prestataires (SNSP et SNSP-TI)

Champ : Retraités percevant une retraite de base au régime général au 31.12.2020 (y compris les anciens travailleurs indépendants) nés à l'étranger résidant en France (métropole + CGSS) ou à l'étranger

Note : Les 6ème et 7ème numéros figurant sur le numéro de sécurité sociale renseignent le lieu de naissance (numéro du département pour la France métropolitaine, 97 pour les DOM, 97 ou 98 pour les collectivités d'outre-mer, 91 à 96 pour les anciennes colonies et 99 pour l'étranger), les 8ème, 9ème et 10ème précisent la commune ou le pays de naissance.

Lorsque l'Algérie était française, 4 numéros de départements furent attribués :

91 : Alger

92 : Oran

93 : Constantine

94 : Territoires du sud

Le numéro 95 correspond au Maroc et le 96 à la Tunisie.

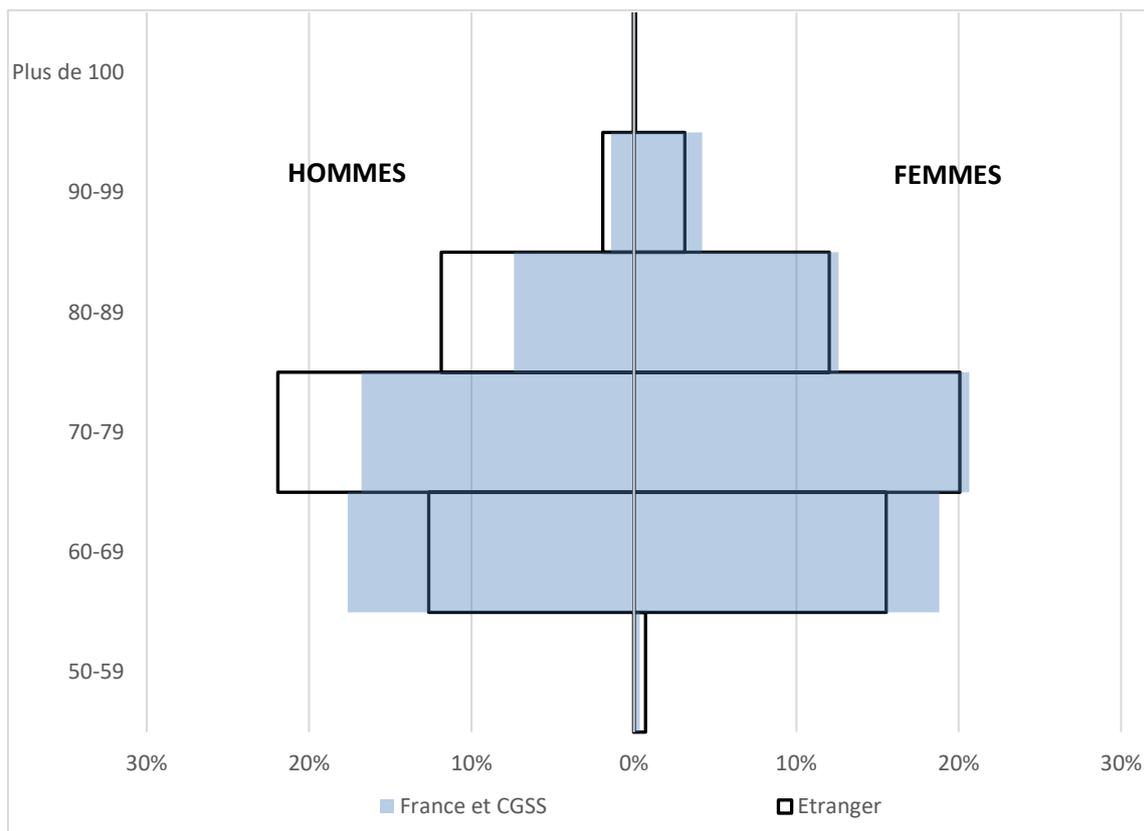
Tableau 5. Répartition par âge au 31.12.2020 des retraités selon leur lieu de naissance

	Retraités nés à l'étranger (par rapport aux frontières actuelles de la France)						Retraités nés en France
	Hommes		Femmes		Ensemble		
	Effectifs	Part	Effectifs	Part	Effectifs	Part	
50-59	714	0%	21 428	1%	22 142	1%	0 %
60-69	380 227	26%	467 852	30%	848 079	28%	36 %
70-79	660 408	45%	604 592	39%	1 265 000	42%	37 %
80-89	356 992	24%	362 037	23%	719 029	24%	20 %
90-99	57 807	4%	94 605	6%	152 412	5%	6 %
Plus de 100	1 060	0%	3 327	0%	4 387	0%	0 %
Ensemble	1 457 208	48 %	1 553 841	52 %	3 011 049	100 %	100 %

Source : Système National Statistiques Prestataires (SNSP et SNSP-TI)

Champ : Retraités percevant une retraite de base au régime général au 31.12.2020 (y compris les anciens travailleurs indépendants) nés en France (métropole et CGSS) ou à l'étranger (selon les frontières actuelles de la France).

Figure 2. Pyramide des âges au 31.12.2020 selon le lieu de naissance des retraités



Source : Système National Statistiques Prestataires (SNSP et SNSP-TI)

Champ : Retraités percevant une retraite de base au régime général au 31.12.2020 (y compris les anciens travailleurs indépendants) nés en France (métropole + CGSS) ou à l'étranger (selon les frontières actuelles de la France).

Tableau 6. Pensions globales mensuelles moyennes et masses de pension annuelles par tranche d'âge des retraités au 31.12.2020 selon le lieu de naissance

	Retraités nés à l'étranger (par rapport aux frontières actuelles de la France)							Retraités nés en France
	Hommes		Femmes		Ensemble			Masses de pension
	Pension moyenne	Masses de pension	Pension moyenne	Masses de pension	Pension moyenne	Masses de pension	Part des masses de pension	
50-59	415 €	0,003 Mds	278 €	0,007 Mds	283 €	0,075 Mds	0 %	0,221 Mds
60-69	822 €	3,751 Mds	593 €	3,327 Mds	696 €	7,078 Mds	32 %	41,652 Mds
70-79	676 €	5,356 Mds	542 €	3,935 Mds	612 €	9,291 Mds	42 %	40,822 Mds
80-89	595 €	2,550 Mds	494 €	2,145 Mds	544 €	4,695 Mds	21 %	21,010 Mds
90-99	605 €	0,420 Mds	515 €	0,585 Mds	549 €	1,005 Mds	5 %	5,708 Mds
Plus de 100	572 €	0,007 Mds	515 €	0,020 Mds	529 €	0,027 Mds	0 %	0,143 Mds
Ensemble	691 €	12 Mds	541 €	10 Mds	614 €	22 Mds	100 %	110 Mds

Source : Système National Statistiques Prestataires (SNSP et SNSP-TI)
Champ : Retraités percevant une retraite de base au régime général au 31.12.2020 (y compris les anciens travailleurs indépendants) nés en France (métropole + CGSS) ou à l'étranger (i.e hors des frontières actuelles de la France).

Notes :

- Les masses financières sont obtenues par multiplication par 12 des pensions versées en décembre 2020.
- La pension globale moyenne correspond au montant total versé au retraité. Elle regroupe l'ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) avec les compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Tableau 7. Bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse ou de l'Asi au 31.12.2020 par lieu de naissance

	Ensemble	Retraités nés en France	Retraités nés à l'étranger		
			Nirs 99	Nirs 91-96	TOTAL
Minimum vieillesse ou Asi	533 699	325 144	186 698	21 857	208 555
Dont : Aspa	397 557	241 871	141 185	14 501	155 686

Source : Système National Statistiques Prestataires (SNSP et SNSP-TI)

Champ : Retraités percevant une retraite de base au régime général au 31.12.2020 (y compris les anciens travailleurs indépendants).

Note : Les pensions du minimum vieillesse ou de l'ASI comprennent l'allocation supplémentaire (ancien dispositif) ainsi que l'Aspa (allocation de solidarité aux personnes âgées ; art. L.815-1).

L'ensemble des bénéficiaires du minimum vieillesse comprend les pensions assorties à titre de prestataire (a), à titre de conjoint (b) et à titre de conjoint et de prestataire (c) : (a+b+2c).

Tableau 8. Masses de prestations retraites servies par le régime général en 2020, par type de prestation et lieu de naissance

	Ensemble	Retraités nés en France	Retraités nés à l'étranger		
			Nirs 99	Nirs 91-96	TOTAL
Minimum vieillesse ou Asi	2, 763 Mds	1,568 Mds	1,069 Mds	0,127 Mds	1,195 Mds
dont : Aspa	2,096 Mds	1,172 Mds	0,835 Mds	0,090 Mds	0, 924 Mds
Ensemble des pensions (hors MV ou ASI) dont :	129,237 Mds	107,988 Mds	18,236 Mds	2,742 Mds	20,978 Mds
dont : Pension de base droits propres	106,978 Mds	90,716 Mds	14,142 Mds	1,905 Mds	16,047 Mds
dont : Pension de base droits dérivés	11,048 Mds	8,523 Mds	2,013 Mds	0,493 Mds	2,506 Mds
Ensemble des pensions versées	132 Mds	109,556 Mds	19,305 Mds	2, 869 Mds	22,173 Mds

Source : Système National Statistiques Prestataires (SNSP et SNSP-TI)

Champ : Retraités percevant une retraite de base au régime général au 31.12.2020 (y compris les anciens travailleurs indépendants).

Note : Les masses de pensions attribuées aux droits propres et droits dérivés correspondent aux pensions mensuelles de bases de ces prestations (hors majorations et droits non contributifs).